

dans les bois ; ils n'arrivèrent que le soir vis-à-vis les Trois-Rivières, et allumèrent un grand feu au moyen duquel l'on sut où ils étaient et on alla les chercher. C'est une chose remarquable, dit la Relation, que ces Sauvages étant tout nus, n'ayant ni fusil, ni couteau, ni hache, trouvent le moyen de faire du feu.

Le 11, deux chaloupes, armées en guerre, arrivèrent de Québec, commandées par le capitaine Fournier et par le sieur des Dames. Le gouverneur ne perdit pas de temps, il partit le même jour sur ces chaloupes avec le Père Le Jeune et fit une battue dans le lac Saint-Pierre. Les Iroquois avaient décampé, emmenant trente prisonniers. En revenant aux Trois-Rivières, le gouverneur fut rejoint par quatre autres chaloupes sur lesquelles étaient les sieurs Couillard, Giffard et Pinguet. Par la suite arriva une bonne barque sous le commandement du capitaine Raymbaut ; mais les Iroquois avaient fini leurs courses cet été. Tout ce que l'on vit furent de pauvres prisonniers échappés de leurs mains et quatre canots hurons venus pour la traite ; cela formait à peu près 150 Hurons venus depuis trois semaines. Le 16 août, ils étaient sur leur départ.¹

Le 29 août, le Père Le Jeune, le gouverneur-général et les employés que ce dernier avait avec lui retournèrent à Québec. Ils n'étaient pas rendus, que cent cinquante canots hurons se présentèrent aux Trois-Rivières. M. de Châteaufort était gravement malade, l'on dépêcha un messenger à Québec pour en informer le gouverneur. Celui-ci, occupé à expédier les dépêches de la flotte de France, envoya son lieutenant, M. le chevalier de l'Isle, qui arriva aux Trois-Rivières, avec le P. Le Jeune, le samedi 5 septembre, au bruit du canon. M. de Châteaufort n'allait pas mieux, il communia, le 6, de la main du P. Le Jeune.

Les affaires du commerce et plusieurs séances de conseil étaient terminées dès le 8. Les sauvages manifestaient du mécontentement. Les Hurons se plaignaient entre autres choses, de ce qu'une épidémie qui régnait parmi eux était causée par les Français, qui avaient ensorcelé un capot et l'avaient enfoui dans le sol, près des Trois-Rivières, sans cacher ce dépôt aux Hurons, qui l'avaient déterré et emporté dans leur pays avec le mal qu'il renfermait. Le bruit courait que Champlain en mourant avait déclaré qu'il amènerait avec lui tous les Hurons. Mille contes de cette espèce étaient accrédités

¹ Relation de 1637, p. 22, 66-70. 80-92.